

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL  
Séance du 4 avril 2024

Envoyé en préfecture le 05/04/2024  
Reçu en préfecture le 12/04/2024  
Publié le  
ID : 076-257604512-20240404-D2024\_09-DE

N° ordre de passage : 9  
N° annuel : D2024-09

Mise en ligne le 09/04/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre avril à dix-huit heures, les membres du comité syndical dûment convoqués, se sont réunis en la salle municipale de Fontaine le Dun, sous la présidence de M. Philippe DUFOUR, Président.

Nombre de délégués :

en exercice : 44
présents : 13
votants : 31

Présents : M. Jean François ALIGNY, M. Benoit LIEURY, M. Jean Pierre CANU, M. Luc CLAEYSSENS, M. Alain COUROYER, M. Joël DESCHAMPS, M. Christophe DUBOSC, M. Philippe DUFOUR, M. Stéphane FOLLIN, M. Noël GODEFROY, M. Denis GUEDIN, M. Jean-Baptiste PAUMELLE, M. Sébastien EMO, M. Bruno PAULMIER, M. Bruno PICARD, M. Jean-Paul RENAUX, M. Bernard TAILLEUX, M. Jean-Jacques THOMAS, M. Pascal VANIER, M. Laurent BOUDIN, M. Dominique BOUGON, M. Serge BOUST, M. Philippe LARCHEVEQUE, M. Christophe MARET, M. Pierre-Yves MENAGER, M. Didier BELLIERE (2), Mme Josiane CERVEAU, M. Claude ROUSSIGNOL, M. Francis TRUPTIL, M. Hervé LECLERQ

Absents : M. Daniel LEGROS, M. Grégory BAR, M. Pascal CAPRON, M. Etienne LARDANS, M. Christian LEROUX, M. Philippe COTE, M. Ludovic HOUX, M. Alexandre TERRIER, M. Gérard TIERCELIN

Excusés : M. Jean Christophe DALLE, Mme Martine PORET, Mme ROUSSEL Mathilde, Mme Magalie WENDLING

Conformément à l'article L 121.14 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil, M. Jean Pierre CANU ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Date de convocation :  
26/03/2024

**PROGRAMMATION RIVIERE 2024**

La commission rivière s'est réunie le lundi 18 mars 2024 pour faire le point sur l'activité de la cellule rivière et des actions menées sur l'année 2023 et établir la programmation 2024. Cette dernière est présentée dans le tableau suivant :

	Ouvrage /secteur	Type d'intervention	FCT 2024	INVT 2024	REPORT 2023	Compte
<b>ETUDES</b>						
RIVIERE		Report études en cours			23 000,00 €	2031
RIVIERE	Dun	levés topos PGER		3 000,00 €		2031
RIVIERE	Dun / Veules	Analyses bactériologiques vulnérabilité EB		2 300,00 €		611
<b>TOTAL ETUDES</b>					<b>28 300,00 €</b>	
<b>TRAVAUX</b>						
RIVIERE	Dun / Veules	Travaux / location de pelle	5 000,00 €			6135
<b>TOTAL TRAVAUX</b>					<b>5 000,00 €</b>	
<b>ENTRETIEN</b>						
RIVIERE	Dun	achat cages ragondins		700,00 €		2158
RIVIERE	Dun	prime à la queue de rats	500,00 €			6188
<b>TOTAL ENTRETIEN</b>					<b>1 200,00 €</b>	

Il est procédé au vote à 19h10.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, approuve la programmation rivière 2024.

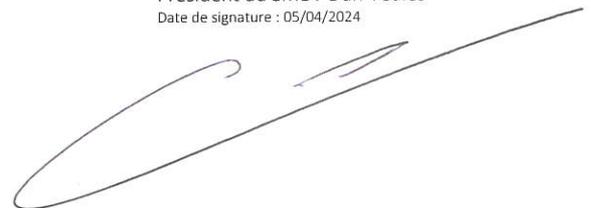
Fait à Fontaine le Dun, les jour, mois et an susdits.

SUIVENT LES SIGNATURES  
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Jean-Pierre CANU,  
Le secrétaire de séance,  
Date de signature : 05/04/2024



Philippe DUFOUR,  
Président du SMBV Dun Veules  
Date de signature : 05/04/2024



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert, 76000 ROUEN, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou notification. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l'application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)